



# PARTICIPER A UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

## PUBLIC

Toute personne participant à l'action de prévention de son entreprise (dirigeants, responsables RH, représentants du personnel, membres CHSCT, animateurs sécurité, membres d'un groupe projet, médecins, infirmières, assistantes sociales, IPRP...).

## PRE-REQUIS

Les candidats doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale ou avoir suivi une formation équivalente.

Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

## OBJECTIFS

- Consolider les connaissances sur les liens entre le travail la santé et les risques psychosociaux dans son entreprise ;
- Repérer des signes d'alerte des RPS pour contribuer à l'action de prévention ;
- Contribuer à la décision de prévention des RPS dans son entreprise.

## CONTENU

- Rappel sur les enjeux juridiques économiques, sociaux, humains de la santé au travail ;
- Rappel sur les effets du travail sur la santé ;
- Définition de la santé ;
- Définition des notions de stress, violences, harcèlement, conflit, agressions, souffrance ;
- Description des effets des risques psychosociaux sur la santé ;
- Rappel sur les facteurs de risques psychosociaux : aspect multifactoriel et interaction ;
- Les différentes approches en prévention (primaire, secondaire, tertiaire) ;
- Les applications en entreprise d'une prévention globale centrée sur le travail ;
- Les étapes d'une démarche de prévention et les conditions de sa mise en œuvre ;
- L'identification des acteurs concernés en prévention, en protection, en réparation ;
- L'information sur les modalités d'actions face aux alertes.

## METHODES PEDAGOGIQUES

A partir d'échanges sur les pratiques des stagiaires, des apports théoriques seront réalisés sur les RPS (définitions, modèles théoriques, effets santé, démarche prévention). Des études de cas et des exercices d'application seront proposés aux participants pour s'entraîner au repérage des facteurs de risques liés aux situations de travail. Les participants s'exerceront à identifier des indicateurs d'alertes et à appréhender les étapes de la démarche de prévention des RPS. Des guides seront remis en cours de formation pour participer à l'action de prévention des RPS dans l'entreprise.

## DUREE

3 jours non consécutifs soit 21 heures.

## FORMATEURS

Service formation Carsat BFC

## DATES

2 février 2012 - 6 mars 2012 - 17 avril 2012

## INSCRIPTION

Remplir la demande d'inscription en ligne sur [www.carsat-bfc.fr](http://www.carsat-bfc.fr)